

France-Allemagne : ce que les prix mesurés doivent aux méthodes

IPCH, déflateurs et parités de pouvoir d'achat ne racontent pas la même histoire depuis 2007

François Geerolf

Première version : mai 2026

Version révisée : octobre 2026

Une vidéo pédagogique de l'Insee compare la richesse de la France et de l'Allemagne et conclut que le PIB « en termes de pouvoir d'achat » a crû davantage en France, parce que « les prix ont davantage augmenté en Allemagne ». Or c'est face à l'Allemagne que l'Insee a lui-même documenté des écarts de méthode dans la mesure des prix, et il a chiffré en 2017, face à l'Italie, ce que de tels écarts déplacent : 0,2 point de croissance par an. Cet article refait l'exercice pour l'Allemagne, à partir de données publiques d'Eurostat. Depuis 2007, trois mesures de l'écart de prix entre les deux pays divergent : l'IPCH et les déflateurs voient les prix français reculer de 5 à 12 % par rapport aux prix allemands, les parités de pouvoir d'achat, tirées d'enquêtes distinctes, de 1,5 à 8 %. La divergence se loge dans les biens où le traitement des remplacements compte le plus, et dans l'alimentation. Elle est du même ordre que ce que l'on obtient en donnant à l'indice français les évolutions allemandes sur ces postes : un à deux dixièmes de point par an. Ce n'est pas la preuve d'un biais français : l'Allemagne est elle-même atypique, dans l'autre sens, et les parités sont bruitées. C'est une raison suffisante pour que la comparaison soit faite par ceux qui disposent des données.

L'Insee a publié une série de vidéos pédagogiques sur le PIB. La troisième pose une question simple : « [L'Allemagne est-elle plus riche que la France ?](#) ». Elle y répond avec soin, en passant du PIB en valeur au PIB par habitant, puis au PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat. Et elle conclut sur une comparaison des évolutions : le PIB en valeur a été « aussi dynamique en Allemagne qu'en France », « mais les prix ont davantage augmenté en Allemagne qu'en France », ce qui « explique que, finalement, le PIB, en termes de pouvoir d'achat, a crû davantage en France ».

Toute la conclusion repose donc sur un écart de prix mesurés entre deux pays. Or cet écart est précisément ce que les instituts statistiques ont le plus de mal à rendre comparable. Trois éléments justifient de s'y arrêter.

- **C'est face à l'Allemagne que l'Insee a lui-même documenté des écarts de méthode.** Depuis 2000, l'écart entre les indices harmonisés français et allemand atteint plus de 6 points par an sur le matériel de téléphonie et près de 3 points par an sur le matériel audiovisuel et informatique, et l'Insee le rattache à la différence de traitement de la qualité : recouvrement en France, modèles hédoniques en Allemagne (Aeberhardt et al. 2020).

- **L’Insee a déjà chiffré ce que de tels écarts déplacent.** Dans un éclairage de 2017 sur l’Italie, il attribue aux différences de méthode environ 0,2 point de croissance par an entre deux pays voisins (Giraud et Quévat 2017).
- **L’exercice n’a pas été refait pour l’Allemagne.** C’est ce que l’on demandait dans un chapitre récent : que ces comparaisons méthodologiques entre pays soient « davantage systématisées », l’éclairage de 2017 en étant « un exemple particulièrement utile » (Geerolf 2026a).

Cet article fait une première version de cet exercice, avec les seules données publiques d’Eurostat. Il prolonge le rapport *Effet qualité et mesure de l’inflation*, qui établit ce que sont les méthodes et ce que disent les textes ; on ne les réexpose pas ici. Trois précautions valent pour tout ce qui suit. On compare des prix *mesurés*, et un écart de prix mesurés n’est pas un biais : les structures de consommation, la fiscalité et la réglementation diffèrent. Rien ne dit, quand deux pays divergent, lequel des deux mesure bien. Et les calculs, faits de l’extérieur, donnent des ordres de grandeur, pas une correction de l’indice.

1 La vidéo et son raisonnement

Les chiffres de la vidéo sont exacts. On les retrouve dans les comptes nationaux publiés par Eurostat (tableau 1).

TABLEAU 1. Le PIB de la France et de l’Allemagne en 2024, base 100 à trois dates. Le PIB « en standards de pouvoir d’achat » est le PIB en valeur converti par les parités de pouvoir d’achat ; la série commence en 1995. Source : Eurostat (nama_10_gdp), calculs de l’auteur.

	Base 100 en	France	Allemagne	France / Allemagne
PIB en valeur	1991	288,2	289,0	0,997
PIB en valeur	1995	240,5	221,2	1,087
PIB en valeur	2007	151,5	172,6	0,878
PIB en standards de pouvoir d’achat	1995	261,8	242,9	1,078
PIB en standards de pouvoir d’achat	2007	156,9	163,7	0,959
PIB en volume	1991	165,6	149,8	1,105
PIB en volume	1995	156,3	142,4	1,098
PIB en volume	2007	117,6	117,2	1,003
Déflateur du PIB	1991	174,0	192,9	0,902
Déflateur du PIB	1995	153,9	155,4	0,991
Déflateur du PIB	2007	128,8	147,2	0,875

Le PIB en valeur a bien crû du même montant dans les deux pays depuis 1991 : il est à 288 en France et à 289 en Allemagne, base 100. Et le PIB converti en parités de pouvoir d’achat a bien crû davantage en France : 262 contre 243.

Mais les deux graphiques n’ont pas la même date de départ : 1991 pour le premier, 1995 pour le second. Sur une base commune, le raisonnement change.

- **Depuis 1995**, le PIB en valeur a crû de 8,7 % de plus en France qu'en Allemagne, et les déflateurs du PIB ont évolué presque à l'identique (rapport de 0,991). L'avantage français vient de la valeur, pas des prix.
- **Entre 1991 et 1995**, années de la réunification, le déflateur allemand a augmenté d'une dizaine de points de plus que le français. C'est là que se concentre l'écart de prix que la vidéo invoque.
- **Depuis 2007**, la situation est inverse, et c'est elle qui pose question. Le PIB en volume a crû du même montant dans les deux pays (117,6 et 117,2). Ce résultat s'obtient avec un PIB en valeur qui a crû de 12 % de moins en France, compensé par un déflateur qui y a augmenté de 12,5 % de moins. L'égalité des croissances repose alors entièrement sur l'écart de prix.

Une autre mesure de cet écart existe. Les parités de pouvoir d'achat ne sont pas tirées des indices de prix nationaux : Eurostat les calcule à partir d'enquêtes qui relèvent, dans tous les pays, les prix d'une même liste de produits. Converti par ces parités, le PIB français n'a pas crû autant que le PIB allemand depuis 2007 : il a crû de 4,1 % de moins. Les deux sources ne disent donc pas la même chose de l'écart de prix, et la différence est de l'ordre de quatre points en dix-sept ans.

2 Le précédent italien

L'éclairage de la *Note de conjoncture* de juin 2017 part d'un constat du même type (Giraud et Quévat 2017). Depuis 2000, l'écart de croissance entre la France et l'Italie est de 1,0 point par an en volume, mais de 0,6 point seulement en valeur : 0,4 point vient du déflateur. Les auteurs cherchent alors ce qui, dans cet écart de prix, tient aux méthodes.

Leur argument est celui des biens échangés. Le déflateur des appareils ménagers a baissé de 1,8 % par an en France et augmenté de 0,4 % par an en Italie, « alors qu'il s'agit de produits majoritairement échangés à l'échelle internationale et dont l'évolution des prix devrait être relativement proche puisque exprimés dans la même monnaie ». Ils en concluent que les méthodes de mesure des prix, « et donc de l'ajustement de l'effet qualité, diffèrent manifestement pour certains postes ». Leur tableau 8 chiffre l'ensemble : 0,22 point de PIB par an entre 2000 et 2015, dont 0,14 pour la consommation de services, 0,03 pour la consommation de biens et 0,05 pour l'investissement.

Deux choses sont à retenir de ce précédent. La méthode, d'abord : comparer les prix mesurés poste par poste, et tenir pour suspects les écarts durables sur des biens que les deux pays achètent aux mêmes producteurs. La prudence, ensuite : l'éclairage ne dit pas lequel des deux pays mesure bien. Il donne une échelle, pas un signe.

L'ordre de grandeur n'était pas nouveau. Un groupe de travail d'Eurostat avait calculé dès 1999 que les écarts de méthode sur les seuls déflateurs des ordinateurs pouvaient déplacer la croissance du PIB de 0,2 à 0,3 point par an selon les pays (Triplett 2006, 11). À l'époque, la plus forte baisse de prix mesurée en Europe était celle d'un indice hédonique, et il était français : les positions de la France et de l'Allemagne se sont depuis inversées.

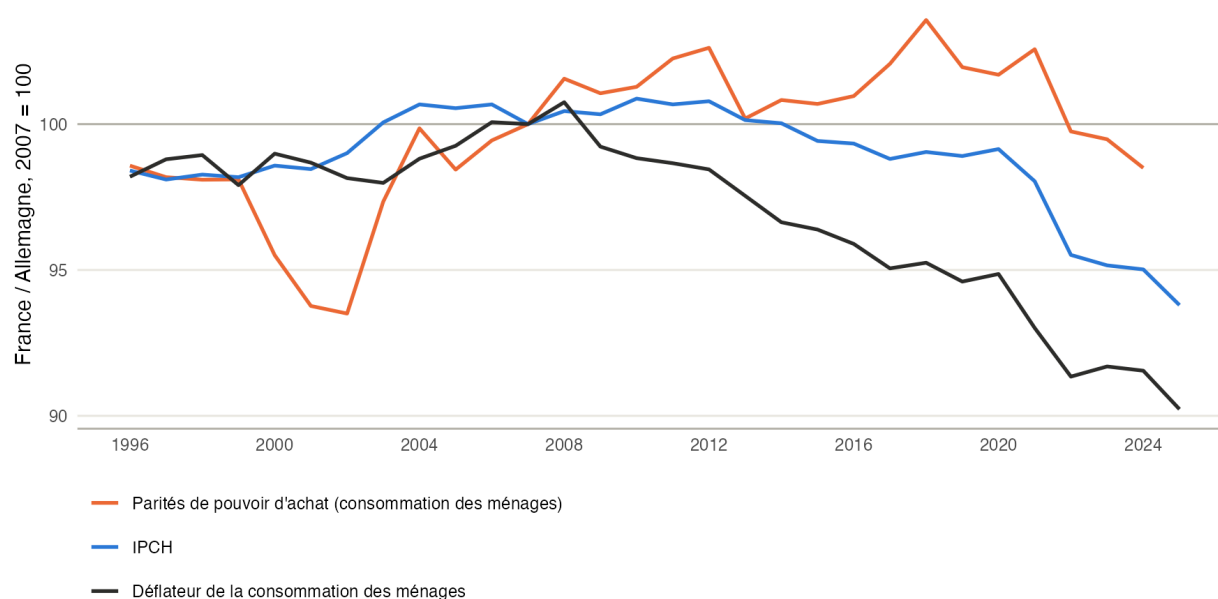
3 Trois mesures de l'écart de prix

Pour la France et l'Allemagne, on dispose de trois mesures de l'évolution relative des prix à la consommation.

- **L'IPCH**, indice harmonisé calculé par chaque institut.
- **Le déflateur de la consommation des ménages** des comptes nationaux, qui repose largement sur les mêmes relevés de prix mais couvre un champ plus large, loyers imputés compris.
- **Les parités de pouvoir d'achat** de la consommation des ménages, issues des enquêtes spatiales d'Eurostat. Leur variation d'une année à l'autre dit comment le niveau des prix français a évolué par rapport au niveau des prix allemands.

Si les trois mesuraient la même chose sans erreur, elles évolueraient ensemble.

FIGURE 1. Prix à la consommation en France rapportés aux prix en Allemagne, selon trois sources (2007 = 100). Une courbe qui baisse signifie que les prix français augmentent moins vite que les prix allemands. Source : Eurostat (prc_hicp_aind, nama_10_gdp, prc_ppp_ind), calculs de l'auteur.



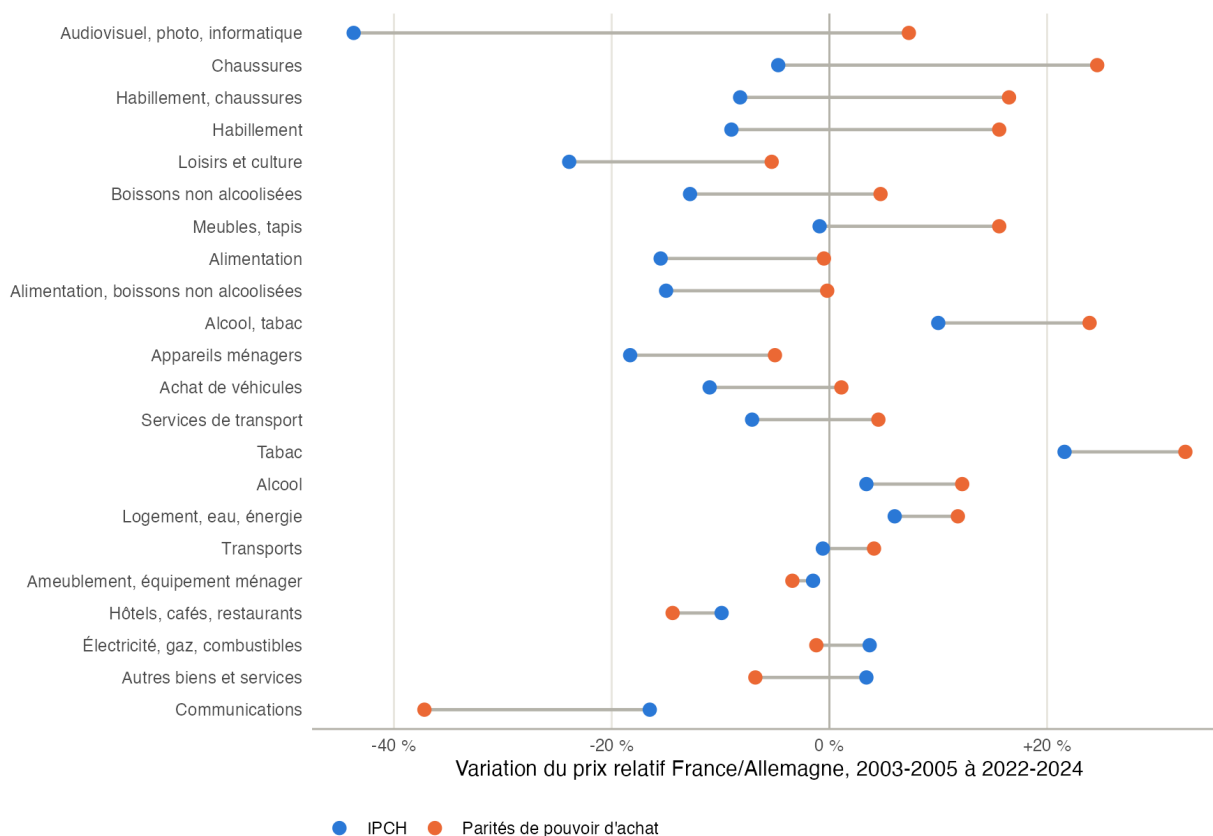
Entre 1996 et 2007, les trois séries aboutissent au même point, malgré un creux des parités au début des années 2000. Ensuite elles se séparent (figure 1) : l'écart s'ouvre entre 2008 et 2018, et ne se referme pas quand les trois séries baissent ensemble après 2021. Entre 2007 et 2024, les prix français reculent par rapport aux prix allemands de 5,0 % selon l'IPCH et de 8,5 % selon le déflateur de la consommation, mais de 1,5 % seulement selon les parités. Sur l'ensemble de la période 1996-2024, l'IPCH donne 3,4 % et les parités 0,1 %.

La divergence entre les parités et l'IPCH est de 0,25 point par an en moyenne depuis 1996, avec un écart-type de 0,04. Autrement dit, les enquêtes spatiales voient en moyenne les prix français monter d'un quart de point de plus par an, par rapport aux prix allemands, que ne le dit l'indice harmonisé.

4 Où se loge la divergence

Les parités sont publiées par grande fonction de consommation depuis 2003. On peut donc refaire la comparaison poste par poste (figure 2).

FIGURE 2. Variation du prix relatif France/Allemagne entre 2003-2005 et 2022-2024, selon les parités de pouvoir d'achat et selon l'IPCH, en %. Un point à droite de zéro : les prix français ont augmenté plus vite que les prix allemands. Santé et enseignement sont omis : les parités détaillées y incluent les dépenses publiques. Source : Eurostat (prc_ppp_ind, prc_hicp_aind), calculs de l'auteur.



Le motif est net. Les deux sources s'accordent à peu près sur le logement, l'énergie, les transports ou la restauration. Elles s'opposent sur les biens dont les modèles se renouvellent vite.

- **Audiovisuel, photo, informatique** : l'IPCH voit les prix français baisser de 44 % par rapport aux prix allemands ; les parités les voient monter de 7 %.
- **Habillement et chaussures** : -8 % selon l'IPCH, +16 % selon les parités.
- **Appareils ménagers**, le poste que l'Insee retenait pour l'Italie : -18 % contre -5 %.
- **Achat de véhicules** : -11 % contre +1 %, sur un marché européen intégré.

Ce sont, pour l'essentiel, les postes sur lesquels le manuel d'Eurostat met en garde contre le *bridged overlap*, et où la France y recourt le plus. Deux postes sortent du motif. Les communications

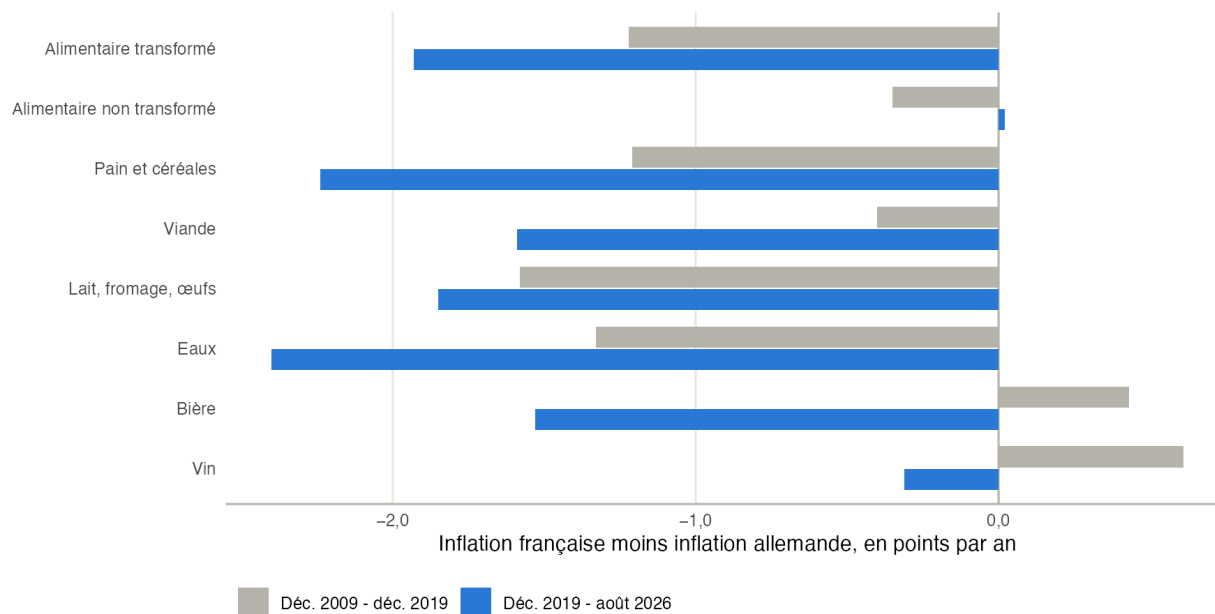
divergent en sens inverse : les parités voient les prix français baisser bien davantage que l'IPCH. Et l'alimentation diverge autant que les meubles, ce qui appelle un examen à part.

4.1 L'alimentation et les données de caisse

On tient souvent l'alimentation pour un domaine sans effet qualité. Ce n'est pas ce que dit la littérature. L'expérience de la Banque centrale européenne sur laquelle s'appuie la recommandation d'Eurostat porte sur de la bière (Goldhammer, Henkel, et Osiewicz 2019), et le mécanisme qu'elle simule, repris d'un papier de Statistics Sweden, est celui de la grande distribution : prix normal, prix soldé, puis remplacement de la référence (Dalén et Tarassiouk 2013). Le document de travail de l'Insee sur les données de caisse conclut de son côté que les écarts entre méthodes peuvent devenir « problematic, even for food product » (Léonard et al. 2017).

En France, l'indice des produits alimentaires industriels vendus en grande surface est calculé à partir des données de caisse depuis 2020. Le double calcul mené par l'Insee en 2019 donnait, « certains mois », une inflation d'ensemble inférieure de 0,1 point avec les données de caisse (Insee 2020). Les indices harmonisés montrent un décrochage à partir de cette date (figure 3).

FIGURE 3. Écart d'inflation entre la France et l'Allemagne avant et après l'introduction des données de caisse en France, en points par an. Source : Eurostat (prc_hicp_minr), calculs de l'auteur.



Face à l'Allemagne, l'écart d'inflation sur l'alimentaire transformé passe de $-1,2$ point par an sur 2009-2019 à $-1,9$ point depuis décembre 2019 ; sur l'alimentaire non transformé, relevé en magasin, il passe de $-0,35$ à $+0,02$. Depuis décembre 2019, les prix de l'alimentaire transformé ont augmenté de 25,6 % en France et de 34,6 % dans la zone euro ; ceux du non-transformé, de 35,4 % et 35,5 %.

Les parités confirment une partie de ce décrochage, pas la totalité. Entre 2019 et 2024, elles voient les prix alimentaires français reculer de 1,1 point par an par rapport aux prix allemands, là où l’IPCH en voit 1,8. Il reste 0,6 point par an que l’indice enregistre et que les enquêtes spatiales ne voient pas.

Deux réserves empêchent d’y lire la signature des données de caisse. L’essentiel de la divergence alimentaire entre parités et IPCH date de 2010-2019 (+2,4 point par an), donc d’avant leur introduction. Et la période récente cumule des causes réelles : la loi Egalim, le bouclier tarifaire, un choc énergétique plus fort en Allemagne. L’Italie et la Belgique, qui ont aussi adopté les données de caisse, présentent le même profil que la France ; les Pays-Bas, qui les utilisent depuis 2002, présentent le profil inverse.

5 Ce que cela déplace

5.1 Dans l’indice des prix

On peut poser la question à l’envers : que deviendrait l’IPCH français si, sur les postes en cause, il avait suivi les évolutions allemandes ? Le calcul reconstitue l’indice à partir de ses composantes à trois chiffres et de leurs pondérations, par chaînage annuel ; il reproduit l’indice publié à 0,02 % près. On remplace ensuite l’évolution française de certains postes par l’évolution allemande, soit telle quelle, soit en ne retenant que l’évolution du poste *relativement au reste du panier* allemand, ce qui neutralise l’écart d’inflation générale (tableau 2).

TABLEAU 2. Supplément d’inflation annuelle de l’IPCH français s’il avait suivi, sur certains postes, les évolutions d’un pays de référence, de décembre 2007 à août 2026, en point par an. Entre parenthèses : variante en prix relatifs. Source : Eurostat (prc_hicp_minr, prc_hicp_iw), calculs de l’auteur.

Postes remplacés (part du panier)	Zone euro	Allemagne	Pays déclarant des méthodes hédoniques
Biens à renouvellement rapide (12,6 %)	+0,06 (+0,04)	+0,14 (+0,11)	+0,06 (+0,02)
... et véhicules (15,7 %)	+0,07 (+0,05)	+0,17 (+0,14)	+0,05 (−0,01)
... et loyers, santé (28,0 %)	+0,14 (+0,10)	+0,23 (+0,18)	+0,17 (+0,08)

Avec les évolutions allemandes, l’IPCH français aurait augmenté de 0,11 à 0,23 point de plus par an depuis fin 2007 selon le périmètre, soit 3,0 à 6,1 points en cumul sur une hausse publiée de 41,9 %. C’est le même ordre de grandeur que la dérive entre parités et IPCH, obtenue par une voie indépendante. Face à la zone euro, l’écart est à peu près deux fois plus faible.

5.2 Dans la croissance

Reste l’exercice de 2017 lui-même. On le refait ici sous une forme simple : pour chaque poste de la consommation des ménages, on calcule ce que la hausse du déflateur français aurait été en plus s’il

avait suivi le déflateur allemand, et on convertit en points de PIB par la part de la consommation des ménages (tableau 3).

TABLEAU 3. Croissance annuelle du PIB français en volume qui disparaîtrait si le déflateur de la consommation des ménages avait suivi, poste par poste, le déflateur allemand, en point de PIB par an. C'est un écart de prix mesurés : un majorant de ce que les méthodes expliquent. Source : Eurostat (nama_10_co3_p3, nama_10_gdp), calculs de l'auteur.

Postes de la consommation des ménages	Part de la consommation en 2022	2000-2010	2010-2022	2000-2022	2007-2022
Biens à fort ajustement qualité	8,7 %	+0,02	+0,03	+0,03	+0,04
Achat de véhicules	2,7 %	+0,01	0,00	0,00	0,00
Alimentation et boissons	14,9 %	−0,02	+0,08	+0,04	+0,07
Services de télécommunication	1,9 %	+0,01	+0,04	+0,03	+0,04
Loyers réels	4,7 %	−0,03	+0,02	0,00	+0,01
Loyers imputés	14,0 %	−0,12	+0,06	−0,02	+0,04
Santé	4,0 %	+0,03	+0,02	+0,03	+0,02
Énergie et utilisation des véhicules	13,1 %	+0,04	+0,01	+0,02	0,00
Autres postes	32,8 %	+0,05	+0,06	+0,06	+0,11
Ensemble de la consommation	100,0 %	−0,02	+0,34	+0,18	+0,33

Sur les postes où l'Insee situait les écarts de méthode avec l'Italie (biens à renouvellement rapide, véhicules, télécommunications), l'écart de déflateur avec l'Allemagne représente 0,08 point de PIB par an entre 2007 et 2022. En y ajoutant l'alimentation, on atteint 0,14 point ; avec les loyers et la santé, 0,22 point. Le chiffre italien de l'Insee était de 0,17 point pour la seule consommation.

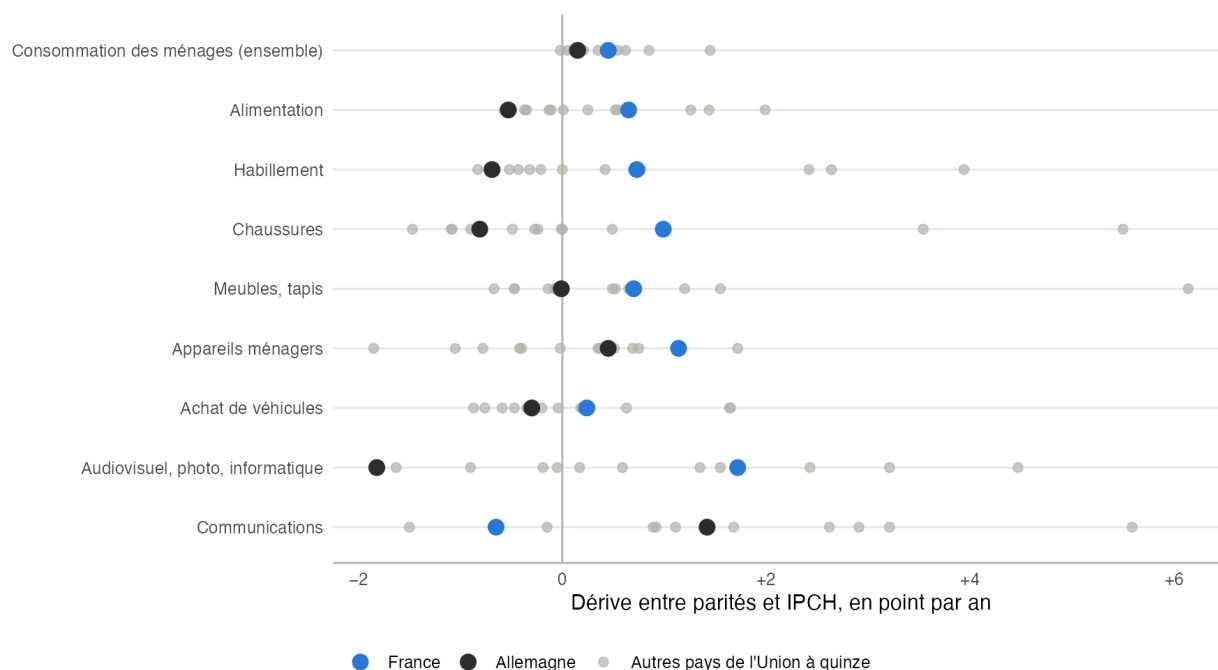
Ces chiffres sont des majorants, pour une raison simple : ils attribuent aux méthodes la totalité de l'écart de prix mesuré sur les postes retenus, ce que l'Insee ne faisait pas pour l'Italie. Ils montrent que l'enjeu, face à l'Allemagne, est du même ordre que celui que l'Insee a jugé utile de chiffrer face à l'Italie. On relève au passage un poste que l'on n'attendait pas : le déflateur des services financiers baisse de 2,0 % par an en France depuis 2000 et augmente de 0,8 % en Allemagne.

6 Ce que cela ne prouve pas

L'Allemagne est elle-même atypique. On peut refaire le calcul de la dérive entre parités et IPCH pour chacun des quatorze pays de l'ancienne Union à quinze, par rapport à la moyenne européenne (figure 4). Sur l'ensemble de la consommation, la France est à +0,45 point par an, l'Allemagne à +0,15, la médiane à +0,28 : la France est au 9^e rang sur 14, sans rien d'exceptionnel. Sur les biens à renouvellement rapide, elle est presque toujours parmi les quatre pays où la dérive est la plus forte, et l'Allemagne souvent parmi les trois où elle est la plus faible. L'écart bilatéral vient donc pour moitié environ de l'Allemagne.

L'Allemagne n'est d'ailleurs pas un étalon stable dans le temps. Une étude de la Bundesbank a montré que les indices des prix des lave-linge calculés séparément par chaque Land, à partir de marchés très proches, avaient évolué de -13% à $+31\%$ entre 1980 et 1997, et attribue cette dispersion à des ajustements de qualité incohérents, non à de vrais écarts de prix (Hoffmann 1998 ; cité par Triplett 2006, 37).

FIGURE 4. Dérive annuelle entre parités de pouvoir d'achat et IPCH, par pays de l'Union à quinze et par poste, 2003-2024, en point par an. Chaque point est un pays ; la dérive est mesurée par rapport à la moyenne de l'Union à vingt-sept. Source : Eurostat (prc_ppp_ind, prc_hicp_aind), calculs de l'auteur.



Les parités sont bruitées. Eurostat ne les conçoit pas pour des comparaisons dans le temps. Les biens et services de consommation sont répartis en six enquêtes, à raison de deux par an : chaque groupe de produits n'est donc relevé que tous les trois ans, et prolongé entre-temps par des indices de prix nationaux ; les séries bougent par paliers de plusieurs points aux années d'enquête. La dispersion entre pays est très forte (figure 4). Les enquêtes spatiales ont enfin leur propre difficulté de comparabilité des produits, qui est l'équivalent, entre pays, du problème de l'effet qualité dans le temps.

Une part de l'écart est réelle. Les loyers sont encadrés différemment, les prix des médicaments sont administrés en France, l'énergie a été plafonnée en 2022-2023, et les consommateurs des deux pays n'achètent pas les mêmes gammes. Le test statistique le plus direct ne conclut pas : sur une trentaine de pays, déclarer ou non des méthodes hédoniques à Eurostat n'explique pas l'inflation mesurée sur les postes concernés (coefficient de $+0,24$ point par an, $p = 0,47$).

Les nomenclatures ne coïncident qu'à peu près. Les parités détaillées portent sur la consommation individuelle effective, qui inclut les dépenses publiques de santé et d'enseignement ; on a

écarté ces deux fonctions. Les comptes de consommation par fonction utilisés pour le tableau 3 s'arrêtent en 2022.

7 Conclusion

Depuis 2007, l'égalité des croissances française et allemande repose sur un écart de prix de cinq à douze points selon l'indice retenu. Une source indépendante, les parités de pouvoir d'achat, n'en retrouve qu'une partie. La différence se concentre sur les biens où les deux instituts traitent différemment le renouvellement des produits, et sur l'alimentation. Elle représente un à deux dixièmes de point d'inflation par an, et jusqu'à deux dixièmes de point de croissance : l'ordre de grandeur que l'Insee a publié pour l'Italie.

Rien de cela ne dit que l'indice français est biaisé. L'Allemagne s'écarte de la médiane européenne autant que la France, dans l'autre sens, et les instruments utilisés ici sont grossiers. Mais la vidéo de l'Insee tranche une question que ces chiffres laissent ouverte : elle présente l'écart de prix comme un fait, alors qu'il est le produit de deux méthodes dont l'Insee a lui-même écrit qu'elles divergent.

Trois vérifications sont à la portée des instituts et hors de portée d'un utilisateur.

1. **Refaire pour l'Allemagne l'éclairage de 2017**, avec la connaissance des méthodes de chaque poste que seuls les comptables nationaux possèdent, et l'étendre aux principaux partenaires.
2. **Publier le double calcul de l'indice alimentaire**, avec et sans données de caisse, pour 2022 et 2023.
3. **Confronter chaque année, poste par poste, l'évolution des parités de pouvoir d'achat à celle des indices harmonisés**, et expliquer les écarts durables. L'article 4 du règlement (UE) 2016/792 dispose que, pour que les indices harmonisés soient jugés comparables, toute différence entre États membres « à tous les niveaux de détail » doit refléter uniquement les différences dans les variations de prix ou dans les modèles de dépenses.

Bibliographie

- Aeberhardt, Lorraine, Florian Hatier, Marie Leclair, Benoît Pentinat, et Jean-Denis Zafar. 2020. « L'économie numérique fausse-t-elle le partage volume-prix du PIB ? L'expérience française / Does the Digital Economy Distort the Volume-Price Split of GDP ? The French Experience ». *Économie et Statistique* 517-518-519 : 147-65. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2020.517t.2027>.
- Dalén, Jörgen, et Oxana Tarassiouk. 2013. « Replacements, quality adjustments and sales prices ». Statistics Sweden. Communication à la 13^e réunion du groupe d'Ottawa, Copenhague, 1^{er}-3 mai 2013. <https://stats.unece.org/ottawagroup/download/f380.pdf>.
- Geerolf, François. 2026a. « L'harmonisation européenne de la mesure de l'inflation : un chantier inachevé ». In *L'économie européenne 2027*, édité par OFCE, 111-23. Repères. Paris : La Découverte.
- Geerolf, François. 2026b. « Effet qualité et mesure de l'inflation ». <https://fgeerolf.com/effet-qualite.html>.

- Giraud, Charles-Julien, et Benjamin Quévat. 2017. « Dossier : Pourquoi la croissance de l'Italie a-t-elle décroché depuis 2000 comparée à la France ? » In *Note de conjoncture de l'Insee, Juin 2017*. <https://tinyurl.com/mrym4d4w>.
- Goldhammer, Bernhard, Lukas Henkel, et Malgorzata Osiewicz. 2019. « Bias related to the Bridged-overlap- and Link-to-Show-No-Price-Change Method ». Poster, 16^e réunion du groupe d'Ottawa sur les indices de prix, Rio de Janeiro. Banque centrale européenne.
- Hoffmann, Johannes. 1998. « Problems of Inflation Measurement in Germany ». Discussion paper 1/98. Francfort : Economic Research Group of the Deutsche Bundesbank.
- Insee. 2020. « Les données de caisses dans le calcul de l'indice des prix à la consommation ». Dossier d'information, janvier 2020. <https://www.insee.fr/fr/information/4318285>.
- Léonard, Isabelle, Patrick Sillard, Gaëtan Varlet, et Jean-Paul Zoyem. 2017. « Scanner data and quality adjustment ». Document de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales F1704. Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2912650/F1704.pdf>.
- Triplett, Jack E. 2006. *Handbook on Hedonic Indexes and Quality Adjustments in Price Indexes : Special Application to Information Technology Products*. Paris : OECD Publishing.

Annexe : données et méthode

Tous les calculs partent de tables publiques d'Eurostat : `prc_hicp_minr` et `prc_hicp_iw` (IPCH mensuel et pondérations), `prc_hicp_aind` (IPCH annuel), `prc_ppp_ind` (parités de pouvoir d'achat et niveaux de prix), `nama_10_gdp` et `nama_10_co3_p3` (comptes nationaux). Les scripts et leurs résultats sont dans le dossier [effet-qualite/simulation](#).

Dérive entre parités et IPCH. Pour un poste, c'est la variation du logarithme du rapport des niveaux de prix France/Allemagne (indice de niveau de prix d'Eurostat) moins la variation du logarithme du rapport des IPCH. Les variations cumulées comparent la moyenne 2022-2024 à la moyenne 2003-2005, pour lisser les paliers d'enquête ; la pente annuelle est celle d'une régression de la dérive sur le temps.

Simulation de l'IPCH. Chaînage de Laspeyres annuel sur décembre à partir de la partition à trois chiffres. Les trois périmètres sont : les biens à renouvellement rapide (habillement, chaussures, ameublement et équipement ménager, matériel et services d'information et de communication, biens de loisirs ; 12,6 % du panier) ; les mêmes avec les véhicules (15,7 %) ; les mêmes avec les loyers et la santé (28,0 %).

Déflateurs par poste. Contribution d'un poste : part du poste dans la consommation française de l'année précédente, multipliée par l'écart de variation des déflateurs allemand et français. La somme des contributions dépasse l'écart direct des déflateurs d'ensemble, parce qu'elle applique la structure de consommation française aux prix allemands.